

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de mai à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2026/2027

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **20 mai 2026**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN, Maire**

N°2026/086

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

Mme DEHAS, M. RAVIER, Mme CHESNEAU, M. LAROZE, Mme MÉZIÈRE, M. JOBERT, Mme APARICIO TRAORÉ, *Adjoint au Maire*

M. CARON, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, Mme GUTIERREZ, M. HORNE, Mme LAPOUGE, Mme AUROUX, M. DELBOSC, Mme GESPACH, M. HEBBAL, Mme PETIT, M. DUMAINE, Mme MANS, Mme DUTERTRE MAILLET, M. DUC, Mme DE CARLI, M. FRANCOIS, Mme LACOUTURE, M. NINOUE, Mme CAUZARD, M. BATTON, Mme DUPUY, M. MELO DELGADO, Mme CUSTODIO, Mme ROUSSEAU, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD

(pouvoir à Mme DEHAS)

M. KNOBLOCH

(pouvoir à M. HAQUIN)

M. RUTH

(pouvoir à Mme AUROUX)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 29/05/26

Publiée le : 01/06/26

Le Maire,

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme LAPOUGE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy –Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

FINANCES

Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2026/2027

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Affaires Générales, Finances et Innovation publique du 18 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT les nombreuses prestations proposées par la ville dont l'accès est payant ;

CONSIDÉRANT le contexte budgétaire tendu qui touche toutes les collectivités ;

CONSIDÉRANT la nécessité de revaloriser en partie les tarifs communaux à hauteur de 1% ;

CONSIDÉRANT que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2026 et concernent les services municipaux suivants :

- Les Centres sociaux culturels et la Maison de Quartier des Espérances,
- La Jeunesse,
- L'Education,
- Le Conservatoire,
- La Ferme pédagogique,
- L'Évènementiel (location de salles et saison culturelle),
- La Vie associative et sports,
- Les Services techniques (droits de voirie, propreté, sécurité, droits d'occupation du domaine public par les commerçants),
- Les Finances,
- L'Urbanisme,
- L'Etat civil et Cimetières,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

Par 28 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions,

- **ABROGE** la délibération n°2025/062 du 28 mars 2025 et ce, à compter du 1^{er} septembre 2026 ;
- **ADOpte** les tarifs 2026/2027 des services publics de la ville d'Ermont annexés à la présente délibération ;
- **DÉCIDE** que ces modifications de tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2026 ;
- **PRÉCISE** que le règlement des activités peut se faire en numéraire, en chèques, en tickets loisirs, par bons CAF et par chèques vacances ANCV ou par carte bancaire si ce moyen de paiement est proposé ;
- **PRÉCISE** que les recettes seront recouvrées dans le cadre de la régie correspondant à chaque secteur ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,



**Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**

TARIFS DES ACTIVITES DES CENTRES SOCIO-CULTURELS A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

ERMONT	TARIFS 2026-2027	TARIF SPECIAL - 3 ANS 2026-2027	TARIFS HORS COMMUNE 2026-2027
---------------	-------------------------	--	--

ADHESION "FAMILLE" ANNUELLE

Du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

Adhésion famille	15,00 €	20,00 €
Tarif personne isolée / seniors (60 ans et plus)	8,00 €	10,00 €
Bénévoles porteurs de projets	Gratuité	Gratuité

A partir du 1er février 2027 (prorata)

Adhésion famille	7,50 €	10,00 €
Tarif personne isolée / seniors (60 ans et plus)	4,00 €	5,00 €
Bénévoles porteurs de projets	Gratuité	Gratuité

SORTIES FAMILIALES

Sortie avec droits d'entrée (sans transport)	4,00 €		5,00 €
Sortie avec transport (sans droit d'entrée)	5,00 €		5,00 €
Sortie avec transport et droits d'entrée	7,00 €	4,00 €	10,00 €
Sortie au parc d'attraction	10,00 €		13,00 €
Sortie à la mer	10,00 €		13,00 €

SORTIES ET WEEK-END FAMILLE

Week-end famille	10 € par jour et par personne
------------------	-------------------------------

CYCLES D'ACTIVITES

Cycles d'activités (loisirs/culturels/sportifs/apprentissage...) De 8 à 12 séances selon l'activité	23,00 €		31,00 €
---	---------	--	---------

CLAS

Accompagnement à la scolarité pour élémentaires (à partir du CE1) collégiens et lycéens	36 € par an 12 € par trimestre
CLAS à partir du 2e enfant	18 € par an 6 € par trimestre

Gratuité pour :

Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP)
Groupes de paroles
Accès espace multimédia
Animations de quartier



Vu pour être annexé à
Délibération n°26/086...du 23/05/26
ERMONT, le...29/05/26
Le Maire,

TARIFS DES ACTIVITES JEUNESSE A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

ERMONT	TARIFS 2025-2026	TARIF 2026-2027	TARIFS HORS COMMUNE 2026-2027
ADHESION "JEUNESSE" ANNUELLE			
Du 1er septembre 2026 au 31 août 2027			
Tranche 1 - QF de 0 € à 400 €	20,00 €	15,00 €	25,00 €
Tranche 2 - QF de 401 € à 650 €	20,00 €	20,00 €	30,00 €
Tranche 3 - QF à partir de 651 €	20,00 €	25,00 €	35,00 €
A partir du 1er février 2027 (prorata)			
Tranche 1 - QF de 0 € à 400 €	10,00 €	8,00 €	13,00 €
Tranche 2 - QF de 401 € à 650 €	10,00 €	10,00 €	15,00 €
Tranche 3 - QF à partir de 651 €	10,00 €	13,00 €	18,00 €
SORTIES JEUNESSE			
Sorties (% du cout de l'activité hors masse salariale)	30,00%	30,00%	
ACTIVITES			
Stage découverte (5 demi journées)	30,00 €	20,00 €	
Mini-séjour jeunesse moins de 5 jours	50,00 €	50,00 €	
Séjour jeunesse 5 jours	100,00 €	100,00 €	
Séjour thématique (ski,linguistique,etc)	300,00 €	300,00 €	
Sortie à la mer		5,00 €	
Formation BAFA CITOYEN			
Session de formation BAFA CITOYEN	30% du cout de l'activité (soit 93€)	100,00 €	



[Handwritten signature in blue ink]

Vu pour être annexé à
 la délibération n°26/086 du 27/05/26
 ERMONT, le... 29.05.26
Le Maire,

Tranche de quotient familial	Quotient en €		TEMPS PERISCOLAIRES DE LA JOURNEE				MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES					VACANCES D'ÉTÉ
			Matin	Midi	Post-scolaire maternel et élémentaire	Midi avec panier repas (PAI alimentaire)	Journée	Matin	Après-midi	Journée	Matin	Journée de séjour
	Repas du midi et goûter inclus	Repas du midi inclus					Goûter inclus	avec panier repas (PAI alimentaire)	avec panier repas (PAI alimentaire)			
Mini	Maxi											
1	0	300	0,72	1,96	2,08	0,60	7,48	4,89	3,21	5,18	2,93	15,53
2	301	400	0,83	2,18	2,36	0,69	8,39	5,46	3,56	5,86	3,28	17,37
3	401	500	0,95	2,42	2,67	0,83	9,32	6,04	3,90	6,57	3,62	19,33
4	501	650	1,19	2,76	3,04	1,01	10,46	6,73	4,30	7,48	3,97	21,63
5	651	800	1,31	3,11	3,41	1,19	11,60	7,40	4,70	8,39	4,29	24,06
6	801	950	1,56	3,45	3,86	1,37	12,78	8,11	5,11	9,32	4,66	26,45
7	951	1150	1,67	3,92	4,31	1,56	14,14	9,08	5,57	10,13	5,16	29,34
8	1151	1350	1,78	4,38	4,77	1,78	15,53	9,90	6,03	11,27	5,52	32,10
9	1351	1550	1,92	4,83	5,21	2,03	16,92	10,71	6,49	12,42	5,88	34,98
10	1551	1750	2,03	5,29	5,71	2,27	18,30	11,50	6,95	13,57	6,21	37,86
11	> 1751		2,14	5,75	6,42	2,49	19,67	12,31	7,41	14,74	6,57	40,73
HC* (T1 à T6)	0	950	2,36	6,32	7,09	2,75	21,63	13,52	8,10	16,21	7,20	44,76
HC* (T7 à T11)	951	> 1751	2,72	7,27	8,98	3,16	24,88	15,55	9,32	18,64	8,28	51,48

HC : La Caisse d'Allocations Familiales a imposé de scinder les tarifs hors commune en deux parties distinctes selon les tranches de quotient familial (1 à 6 et 7 à 11)



[Signature]
Vu pour être annexé à
délibération n°26/086..du 27/05/26
ERMONT, le...29/05/26
Le Maire,

TARIFS 2026-2027 Orchestre à L'ÉCOLE

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	Hors commune
	de 0€ à 300€	301€ à 400€	401€ à 500€	501€ à 650€	651€ à 800€	801€ à 950€	951€ à 1 150€	1 151 € à 1 350€	1 351€ à 1 550€	1 551€ à 1751 €	> 1 751 €	
OAE (Orchestre à l'École)												
Cycle 1	127,50 €	133,00 €	138,50 €	144,00 €	149,50 €	160,50 €	172,00 €	183,00 €	194,00 €	205,00 €	216,00 €	282,50 €
Cycle 2	183,00 €	191,00 €	199,50 €	208,00 €	219,00 €	230,00 €	235,50 €	246,50 €	263,00 €	274,50 €	285,50 €	349,00 €




Vu pour être annexé à
 délibération n°26/086 du 27/05/26
 ERMONT, le 29/05/26
Le Maire,

La Ferme pédagogique

Vente de paniers de légumes du potager :

- Petite taille : 5 €
- Moyenne taille 8 €
- Grande taille : 12 €




Vu pour être annexé à
délibération n°26/086...du.27/05/26
ERMONT, le.29/05/26
Le Maire,

TARIFS LOCATIONS THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

Direction de l'événementiel
E-mail : evenement@ville-ermont.fr



Vu pour être annexé à
la délibération n°26/086..du 27/05/26
ERMONT, le 29/05/26.
Le Maire,

Tarifs location de salles 2026

Théâtre Pierre-Fresnay		2025		2026	
		Ermontois	Hors commune	Ermontois	Hors commune
		Montant	Montant	Montant	Montant
Salle Yvonne Printemps (demi-journée)	1/3 de la salle	252 €	385 €	255 €	389 €
	2/3 de la salle	521 €	775 €	526 €	783 €
	Totalité de la salle	668 €	994 €	675 €	1 004 €
Salle Yvonne Printemps (journée)	1/3 de la salle	372 €	549 €	376 €	554 €
	2/3 de la salle	745 €	1 098 €	752 €	1 087 €
	Totalité de la salle	919 €	1 379 €	928 €	1 367 €
Salle Yvonne Printemps (soirée)	1/3 de la salle	548 €	745 €	553 €	752 €
	2/3 de la salle	935 €	1 485 €	944 €	1 471 €
	Totalité de la salle	1 443 €	1 932 €	1 425 €	1 911 €
Foyer	Demi-journée	250 €	370 €	253 €	374 €
	Journée	350 €	520 €	354 €	525 €
	Soirée	540 €	750 €	545 €	758 €
Salle Michel Serrault*	Demi-journée	800 €	1 100 €	808 €	1 111 €
	Journée	1 200 €	1 500 €	1 212 €	1 515 €
	Soirée	1 800 €	2 100 €	1 818 €	2 121 €
Théâtre Pierre-Fresnay dans sa totalité	Demi-journée	1 500 €	2 200 €	1 515 €	2 222 €
	Journée	2 100 €	3 000 €	2 121 €	3 030 €
	Soirée	3 200 €	4 000 €	3 232 €	4 040 €
Agent de sécurité incendie et d'assistance à la personne	Demi-journée (5h)	120 €	180 €	121 €	182 €
	Journée ou soirée (10h)	240 €	350 €	242 €	354 €
Régisseur	Demi-journée (5h)	160 €	240 €	162 €	242 €
	Journée ou soirée (10h)	320 €	480 €	323 €	485 €

Conditions de location

La location en demi-journée est possible sur une période de 5 heures, du lundi au dimanche, entre 8 h et 18 h.

La location en journée complète s'étend du lundi au dimanche, de 8 h à 18 h.

Pour les locations en soirée, elles sont disponibles du lundi au dimanche, de 18 h à minuit, incluant l'installation réalisée durant la journée.

* À noter que pour la location de la salle Michel Serrault, la présence d'un régisseur est fortement conseillée.

**TARIFS LOCATION DES SALLES
DU SERVICE EVENEMENTIEL**

Direction de l'événementiel
E-mail : evenement@ville-ermont.fr



Vu pour être annexé à
délibération n° 26/086... du 27/05/26
ERMONT, le 29/05/26
Le Maire,

Tarifs location des salles

Désignation	Unité	Tarifs au 1er septembre 2025	Tarifs au 1er septembre 2026
EVENEMENTIEL			
Locations			
Raoul Dautry-Noël Seyssen - Associations et Syndics de copropriété	Jour	221 €	223 €
	Demi-jour	137 €	138 €
Raoul Dautry-Noël Seyssen - Autres utilisateurs (Ermontois)	Jour	510 €	515 €
	Demi-jour	319 €	322 €
Arche Grande-Salle- Associations et Syndics de copropriété	Jour	221 €	223 €
	Demi-jour	137 €	138 €
Arche - Autres utilisateurs (Ermontois)	Jour	510 €	515 €
	Demi-jour	319 €	322 €
Salle Foyer des Anciens Rue de Stalingrad Groupes politiques - Forfait 10 séances	Forfait	59 €	60 €
Salle Foyer des Anciens Rue de Stalingrad - associations de copropriétaires	Jour	61 €	62 €
L'Eloge des Passerelles Associations et Syndics de copropriété	Jour	63 €	64 €

Conditions de location :

a) Pour les particuliers (Ermontois) : Uniquement le week-end

La location en demi-journée est possible sur une période de 6 heures, le samedi, entre 14 h et 20 h.

La location en journée complète concernant la salle de l'Arche est consentie de 8 h à 00 h (le samedi) et de 8h à 22h (le dimanche) ; Pour le pavillon Noël Seyssen la location est consentie de 8h à 02h (le samedi) et de 8h à 20h (le dimanche).

b) Pour les Associations et Syndic de copropriété

L'Arche :

La location en demi-journée est possible sur une période de 4 heures, du lundi au vendredi.

La location en journée complète est possible sur une période de 10h00 du lundi au vendredi.

Le pavillon Noël Seyssen :

En semaine le pavillon Noël Seyssen est géré par le service de la vie associative.

La location en demi-journée est possible sur une période de 6 heures, 14h – 20h, le week-end.

La location en journée complète est possible sur une période de 12 heures, 8h – 20h, le week-end.

Foyer des anciens :

Cette salle est exclusivement réservée aux associations, aux syndicats de copropriété et aux groupes politiques, compte tenu de sa capacité limitée à 30 personnes.

L'Eloge des Passerelles :

Cette salle est exclusivement réservée aux associations, aux syndicats de copropriété, compte tenu de sa capacité limitée.



Le pour que appliqué à
 libération n° 15/26
 ERMONT, le 11/12/16
 Le Maire,

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

TARIFS SAISON CULTURELLE

2026/2027



SPECTACLES TOUT PUBLIC

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025/2026	Tarifs 2026/2027
		Montant	Montant
Unique	Plein tarif	43 €	43 €
	Visibilité réduite	21 €	21 €
Catégorie A	Plein tarif	34 €	34 €
	Tarif réduit	31 €	31 €
	Visibilité réduite	17 €	17 €
Catégorie B	Lycéens/Étudiants	15 €	15 €
	Plein tarif	29 €	29 €
	Tarif réduit	24 €	24 €
	Visibilité réduite	14 €	14 €
Catégorie C	Lycéens/Étudiants	12 €	12 €
	Plein tarif	21 €	21 €
	Tarif réduit	16 €	16 €
	Visibilité réduite	11 €	11 €
Catégorie D	Lycéens/Étudiants	8 €	8 €
	Plein tarif	16 €	16 €
	Tarif réduit	13 €	13 €
	Visibilité réduite	8 €	8 €
Carte Tribu		24 €	24 €
Carte Tribu Conservatoire	Ermontois	12 €	12 €
	Non Ermontois	15 €	15 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse et les groupes de 3 ou 4 personnes incluant au moins une personne âgée de - de 18 ans (tarif famille).

Le tarif « Visibilité réduite » concerne uniquement les places situées aux rangées P et Q.

Le tarif « Lycéens/Étudiants » est réservé aux titulaires d'une carte lycéen ou étudiant en cours de validité. Les billets correspondants sont disponibles exclusivement à la billetterie l'Escale.

La carte Tribu Conservatoire est accessible aux élèves du Conservatoire sur justificatif de leur inscription. Le paiement et la délivrance de la carte devra s'effectuer à l'Escale en même temps que la réservation des places de spectacle. Le montant de

la carte est de 12 euros pour les élèves ermontois et 15 euros pour les élèves non ermontois.

La carte Tribu Conservatoire permet :

- La gratuité pour assister à deux spectacles de la saison culturelle dans une liste de cinq spectacles arrêtée par l'équipe du Théâtre Pierre-Fresnay ;
- Le tarif réduit pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle avec 3 accompagnateurs maximum dans la limite des places disponibles.

Les gratuités s'appliquent exclusivement aux bénéficiaires et situations suivantes :

- Les spectacles de la saison culturelle explicitement mentionnés comme offerts ;
- Les détenteurs d'un bon pour une place de spectacle offerte ;
- Les détenteurs de la carte jeunes « Ermontois 11-25 ans » ;
- L'accompagnateur de toute personne détentrice de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « Invalidité » portant obligatoirement la sous-mention « besoin d'accompagnement » ;
- Les gagnants des jeux-concours officiellement organisés par la Mairie d'Ermont ;
- Les enfants, les assistantes maternelles, ainsi que les agents et salariés de crèches dans le cadre spécifique du spectacle annuel pour la petite enfance ;
- Les enfants bénéficiaires de l'opération « Avec ma famille » : après avoir assisté à une représentation scolaire, l'enfant concerné bénéficie d'une place gratuite pour revenir assister au spectacle accompagné de ses parents ou de sa famille proche ;
- Les ouvreurs contribuant au placement des spectateurs lors des représentations ;
- Les compagnies et les productions, dans la limite exacte du quota d'invitations précisé au sein des contrats ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les officiels de la Mairie d'Ermont, selon l'allocation stricte suivante : Monsieur le Maire (2 places), l'Adjoint(e) à la Culture (2 places), l'élu(e) d'astreinte (2 places) et la direction générale d'astreinte (1 place).

SPECTACLES DANS LE CADRE SCOLAIRE

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025/2026	Tarifs 2026/2027
Scolaires		Montant	Montant
Le billet à l'unité		6,20 €	6,20 €
Le billet à l'unité (groupe de 10 personnes minimum)	Collèges et lycées	10,50 €	10,50 €

Les gratuités s'appliquent exclusivement aux bénéficiaires et situations suivantes :

- Les éducateurs, les enseignants et les parents accompagnant un groupe ou une classe ;
- Les compagnies et les productions, dans la limite exacte du quota d'invitations précisé au sein des contrats ;
- Les partenaires institutionnels ;

- Les officiels de la Mairie d'Ermont, selon l'allocation stricte suivante : Monsieur le Maire (2 places), l'Adjoint(e) à la Culture (2 places), l'élu(e) d'astreinte (2 places) et la direction générale d'astreinte (1 place).

CINÉMA

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025/2026	Tarifs 2026/2027
Cinéma		Montant	Montant
La séance	Plein tarif	7 €	7 €
	Tarif réduit	5,50 €	5,50 €
Ciné-jeunesse/ Ciné p'tit-déj'	Plein tarif	4,50 €	4,50 €
Cinéma événement	Plein tarif	5 €	5 €
Printemps du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Fête du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Maternelle et cinéma/École et cinéma/Hors parcours	Dans le cadre des dispositifs départementaux d'Écrans VO/ Hors parcours	2,50 €	2,50 €
Collège au Cinéma/Hors parcours	Dans le cadre du dispositif départemental « Collège au Cinéma » /Hors parcours	2,80 €	2,80 €
Lycéens et apprentis au cinéma/Hors parcours	Dans le cadre du dispositif ACRIF/Hors parcours	3 €	3 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, CinéChèque, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Les gratuités s'appliquent exclusivement aux bénéficiaires et situations suivantes :

- L'accompagnateur de toute personne détentricice de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « Invalidité » portant obligatoirement la sous-mention « besoin d'accompagnement » ;
- Les détenteurs d'un bon pour une place de cinéma offerte ;
- Les enfants et les animateurs des Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Ermont ;
- Les membres de la commission cinéma ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les gagnants des jeux-concours officiellement organisés par la Mairie d'Ermont.

CONFÉRENCES

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025/2026	Tarifs 2026/2027
Conférences « Visages de l'Art »		Montant	Montant
La conférence	Plein tarif	8,50 €	8,50 €
1 cycle de 4 conférences	Plein tarif	25,50 €	25,50 €
Carte libre parcours 10 conférences	Plein tarif		
Carte libre parcours 6 conférences	Plein tarif	33 €	33 €

Les gratuités s'appliquent exclusivement aux bénéficiaires suivants :

- L'accompagnateur de toute personne détentrice de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « Invalidité » portant obligatoirement la sous-mention « besoin d'accompagnement » ;
- Les conférenciers et guides-conférenciers invités par le Théâtre Pierre-Fresnay.

CONSOMMATIONS

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025/2026	Tarifs 2026/2027
Consommations		Montant	Montant
Petite bouteille d'eau		1 €	1 €
Boisson chaude (café, thé et chocolat)		1,50 €	1,50 €
Boisson fraîche et canette sans alcool		2 €	2 €
Verre de vin		2 €	2 €
Bière		3 €	3 €

TARIFS SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

		Ermontois			Hors Ermont		
		01/09/2026			01/09/2026		
		2025	1%	Proposition du service	2025	1%	Proposition du service
PISCINE							
Entrée gratuite*	Entrée			Gratuit			
Entrée	Entrée	3,40 €	3,43 €	3,50	4,60 €	4,65 €	5,00
Entrée tarif réduit**	Entrée	2,30 €	2,32 €	2,40	3,50 €	3,54 €	3,60
Entrée enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant	Entrée	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Support carte 1er achat ou perte				1,30			1,30
Cartes de 10 Entrées valable 1 ans	Entrée	20,00 €	20,20 €	20,50	31,50 €	31,82 €	32,00
Cartes de 10 Entrées tarif réduit** valable 1 ans	Entrée	12,25 €	12,37 €	12,40	21,00 €	21,21 €	21,50
Cartes accès illimité étudiants et - de 25 ans	Entrée	42,50 €	42,93 €	43,00	69,00 €	69,69 €	70,00
Cartes accès illimité + de 25 ans	Entrée	96,50 €	97,47 €	97,50	157,00 €	158,57 €	159,00
ACTIVITES AQUATIQUES							
Ecole de Natation / perfectionnement ado	Année	71,00 €	71,71 €	72,00	105,00 €	106,05 €	106,00
Jardin aquatique	Année	83,00 €	83,83 €	84,00	126,00 €	127,26 €	127,00
Aquaphobie adultes	Année	101,00 €	102,01 €	102,00	157,00 €	158,57 €	159,00
Perfectionnement de la natation - adultes -	Année	101,00 €	102,01 €	102,00	157,00 €	158,57 €	159,00
Vacation collège	Vacation	17,15 €	17,32 €	17,50			
Séance d'aquabike	Activité	13,50 €	13,64 €	14,00	17,00 €	17,17 €	17,50
Carte 10 cours aquabike	Activité	108,00 €	109,08 €	109,00	130,00 €	131,30 €	131,00
Location aquabike - 45 minutes par personne	Location	5,00 €	5,05 €	5,00	6,00 €	6,06 €	6,00
ACTIVITES SPORTIVES POUR LES SENIORS							
Act.Séniors septembre à fin juin hors vac.Scol. 1 activité	Saison	38,00 €	38,38 €	38,50	53,00 €	53,53 €	54,00
Act.Séniors septembre à fin juin hors vac. Scol. 2 activités	Saison	63,00 €	63,63 €	64,00	84,00 €	84,84 €	85,00
Act.Séniors septembre à fin juin hors vac. Scol. 3 activités	Saison	100,00 €	101,00 €	101,00	136,00 €	137,36 €	137,50
ACTIVITES SPORTIVES POUR LES ENFANTS							
Sport&cult. septembre à fin juin hors vac.Scol. 1 activité -	Année	46,00 €	46,46 €	46,50	63,0 €	63,63 €	64,00
ACTIVITES SPORTIVES							
Séance d'activité sportive (non régulière)	Activité	10,0 €	10,10 €	10,00	15,0 €	15,15 €	15,50
Séances dispositif sport santé + ateliers santé	24 séances pendant 12 semaines			40,00			60,00
Séances dispositif sport santé	24 séances pendant 12 semaines	15€ (12 séances)		30,00	25€ (12 séances)		50,00
STAGES MULTISPORTS							
1	Journée	9,00 €	9,09 €	9,15			
2	Journée	10,00 €	10,10 €	10,15			
3	Journée	11,20 €	11,31 €	11,30			
4	Journée	13,00 €	13,13 €	13,15			
5	Journée	14,50 €	14,65 €	15,00			
6	Journée	15,50 €	15,66 €	16,00			
7	Journée	17,00 €	17,17 €	17,30			
8	Journée	19,00 €	19,19 €	19,30			
9	Journée	21,00 €	21,21 €	21,30			
10	Journée	23,00 €	23,23 €	23,30			
11	Journée	25,00 €	25,25 €	25,30			
Hors Ermontois				Journée	32,0 €	32,32 €	32,50

nouveauté

nouveauté

nouveauté

nouveauté

*Entrée gratuite piscine:

Services ville (service Jeunesse, CSC, accueil de loisirs, service des sports)
 Amicale du personnel de la ville (lundi 12h-13h30 hors vacances scolaires)
 Nouveaux agents de la ville : 1 entrée délivrée par agent dans la limite de 50 entrées par an
 Problème technique logiciel de caisse
 Dispositif ville (Carte jeunes, récompenses Com...)
 Bon loterie: lot de 10 entrées individuelles (association, école) par an et par structure
 Gratuité à l'occasion du déclenchement du plan canicule
 Association Sportive du Commissariat Ermont (lundi 11h30-13h30 et mercredi 9h-10h15 hors vacances scolaires)

**Tarif réduit piscine, sur présentation d'un justificatif:

Jeunes de moins de 18 ans
 Personnes âgées de plus de 60 ans
 Carte demandeur d'emploi
 Carte famille nombreuse (à partir de 3 enfants de moins de 18 ans)
 Carte d'invalidité
 Carte d'étudiant



Vu pour être annexé à
 délibération n° 26.1086 du 27/05/26
 ERMONT, le 29/05/26
 Le Maire,

**TARIFS MUNICIPAUX - PRESTATIONS GENERALES -
AU 1er SEPTEMBRE 2026**

Désignation	Unité	Tarifs au 1er septembre 2025	Tarifs au 1er septembre 2026
FINANCES			
Garages communaux (location)	Année	575 €	581 €
Chauffage logements - prix TTC au m ² (facturation mensuelle)	m ²	9 €	9 €
DOMAINE PUBLIC			
SERVICE URBANISME			
Droits de places marchands ambulants maxi 15 m ²	Jour	23,00 €	23 €
SERVICES TECHNIQUES			
<i>Droits de voirie</i>			
Bateau (établissement ou modification) par fraction de 3.5 M	Forfait	42,00 €	42 €
Echafaudage le m ² /jour	m ²	5,00 €	5 €
Echafaudage le m ² /mois	m ²	17,00 €	17 €
Barrières ou palissades provisoires hors alignement	Unité	2,00 €	2 €
Création de tranchée	ml/jour	2,00 €	2 €
Installation de grue	mois	90,00 €	91 €
Dépôt de benne/ monte charge hors emprise de chantier	jour	22,00 €	22 €
Dépôt de benne/ monte charge hors emprise de chantier	semaine	100,00 €	101 €
Emprise partielle sur chaussée avec circulation maintenue dans le même sens de circulation	la journée	80,00 €	81 €
Emprise nécessitant un barrage de rue ou avec circulation alternée	la journée	159,00 €	161 €
Emprise sur stationnement limité à 1h00 /jour	place par jour	55,00 €	56 €
Emprise sur stationnement limité à 2h00 /jour	place par jour	39,00 €	39 €
Emprise sur stationnement limité à 4h00 /jour	place par jour	28,00 €	28 €
Emprise sur stationnement à durée non réglementée/jour	place par jour	28,00 €	28 €
Palissade de chantier	ml/mois	17,00 €	17 €
Emprise sur trottoir ou voirie (chantier)	m ² /mois	17,00 €	17 €
Emprise sur trottoir ou voirie (chantier)	m ² /semaine	6,00 €	6 €
Bulles de ventes immobilières	par m ² /mois	17,00 €	17 €
Bulles de ventes immobilières	par m ² / semaine suppl	6,00 €	6 €
Support alimentation aérienne électrique provisoire de chantier	Par support/mois	198,00 €	200 €
Support alimentation aérienne électrique provisoire de chantier	Par support/ semaine suppl	55,00 €	56 €
Branchement électrique provisoire	ml/semaine	12,00 €	12 €
Ts matériels ou équipements déposés sur le domaine public, tels que baraques de chantier, matériaux, conteneurs, benne à gravats (minimum de 6m ²), bétonnières, compresseurs, bennes à gravats	Par jour/place de stationnement	14,00 €	14 €
Ts matériels ou équipements déposés sur le domaine public, tels que baraques de chantier, matériaux, conteneurs, benne à gravats (minimum de 6m ²), bétonnières, compresseurs etc...	Par jour/m ²	4,00 €	4 €
Réservations de stationnement pour véhicule de chantier	Place/jour	14,00 €	14 €
Réservations de stationnement pour véhicule de chantier	Place/semaine	55,00 €	56 €
Barrage de rue	Par jour	100,00 €	101 €
Installation structure type manège	m ² /mois	4,00 €	4 €
Propreté / Sécurité			
Nettoyage extérieur des Bornes d'Apport Volontaire (BAV) en lieu et place de la copropriété ou de son représentant	par borne et par intervention	111,00 €	112 €
Déplacement de l'astreinte	unité	277,00 €	280 €
Heure d'une personne d'astreinte (heure indivisible)	heure	133,00 €	134 €
Déplacement des services techniques pour intervention pendant les heures ouvrées	unité	166,00 €	168 €
Déplacement d'un agent des services techniques pendant les heures ouvrées	heure	99,00 €	100 €
Prêt de matériel de sécurité (barrière, pont léger, enrobé à froid, panneaux...) pour sécurisation en lieu et place du concessionnaire ou de l'entreprise ou du gestionnaire de la voie ou du particulier, au-delà de 48h	/jour de prêt du matériel/ unité de matériel	6,00 €	6 €
COMMERÇANTS			
Droits d'occupation du domaine public			
Installation terrasse ouverte sur domaine public le m ²	Mois	5,00 €	5 €
Installation terrasse fermée sur domaine public le m ²	Mois	7,00 €	7 €
Installation d'un étalage sur domaine public le m ²	Mois	3,00 €	3 €
Autres installations sur domaine public le m ²	Mois	5,00 €	5 €
Taxi : droits de places	Année	234 €	236 €



Vu pour être annexé à
délibération n° 26/086 du 27/05/26
ERMONT le 29/05/26
Le Maire,

Désignation	Unité	Tarifs au 1er septembre 2025	Tarifs au 1er septembre 2026
SERVICE DE L'ETAT CIVIL : CIMETIERES			
Concessions funéraires et cinéraires			
Demande d'attribution d'un emplacement ou renouvellement d'une concession funéraire	15 ans	156 €	158 €
	30 ans	403 €	407 €
	50 ans	823 €	831 €
Emplacement pour une Cavurne (1 m ² par cavurne)	15 ans	156 €	158 €
	30 ans	277 €	280 €
	50 ans	450 €	455 €
Achat ou renouvellement d'une case de Colombarium	15 ans	156 €	158 €
Plaque signalétique normalisée pour un dépôt d'urne dans une case du Colombarium, à partir du 1er dépôt d'urne. La gravure est à la charge de la famille	prix unitaire	73 €	74 €
Redevance de dispersion des cendres postérieure aux obsèques (plaque signalétique normalisée incluse). La gravure est à la charge de la famille.	prix unitaire	68 €	69 €
Location caveau provisoire	Mois	41 €	41 €
Location caveau provisoire jour complémentaire	Jour	4 €	4 €
Concessions funéraires et cinéraires avec caveau			
Caveau traditionnel à une place		366 €	370 €
Caveau traditionnel à deux places		522 €	527 €
Caveau traditionnel à trois places		731 €	738 €
Caveau traditionnel à quatre places		940 €	949 €
Caveau simple tête bêche 2 places		627 €	633 €
Caveau double tête bêche 4 places		940 €	949 €
Cavurne		84 €	85 €